



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E124499

VALABLE JUSQU'AU 21/07/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/01/2024  
7 000

Raison sociale : 2 A P C

22 ROUTE DE FEYDIT  
33160 ST MEDARD EN JALLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BORDEAUX 484225859

Siret : 484 225 859 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 00 56915

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 133288480 A 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 133288480 A 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/05/2024

Téléphone : 05 56 69 99 26

Portable : 06 82 15 27 15

Site Internet : www.2apc.fr

E-mail : societe2apc@yahoo.fr

Responsabilité légale :

SCIORTINO MATHIEU GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 29/05/2024           |
| 5911 | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)                 | 22/07/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                          | Date d'attribution |
|-------------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage       | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique       | 01/01/2021         |
| o Panneaux solaires photovoltaïques | 26/01/2023         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.